

L'ENJEU MONDIAL



Guerres et conflits armés au **xxi^e** siècle



CONTROVERSE

LAURE BARDIÈS, MATHIAS DELORI

Conflits armés et terrorisme : quelle place pour les militaires ?

interview de Marie-France Chatin (RFI)

Depuis le début du xxie siècle, la lutte contre le terrorisme a abandonné l'approche politico-judiciaire pour se concentrer sur une gestion militarisée, voire guerrière. Les forces militaires employées par les États sont-elles adaptées à la lutte contre le terrorisme ? Comment la conception du rôle du militaire est-elle modifiée par le contexte stratégique ? Quel impact sur la formation des militaires ? En quoi le rétablissement du service national en France serait-il une réponse adaptée au dit contexte ?

<http://www.sciencespo.fr/enjeumondial/xxxxxxxx/xxxxxxxx>

Les interventions armées, où qu'elles se situent, ne semblent plus en mesure de résoudre les conflits, à croire que la puissance militaire n'apporte pas de réponses. Est-ce à dire que les forces militaires employées par les États ne sont plus adaptées aux conflits armés contemporains ?

Mathias Delori : D'abord, je pense qu'il ne faut pas exclure que les conflits « à l'ancienne », c'est-à-dire les guerres interétatiques, reprennent un jour. L'histoire est improbable, donc ne jurons de rien.

L'instrument militaire est, par définition, parfaitement adapté à ce type de conflit.

En ce qui concerne les conflits contemporains, l'évaluation passe par l'explicitation des objectifs. Deux thèmes dominent la rhétorique guerrière française et occidentale : l'argument humanitaire (protéger des « autres lointains ») et l'argument antiterroriste (prévenir ou punir des attentats sur le sol français/occidental). La rhétorique guerrière mêle constamment ces deux arguments. Toutefois, il convient de les distinguer si l'on veut évaluer l'utilité de

Entretien

l'instrument guerrier.

Il y a débat, dans les études de sécurité, sur l'efficacité de l'instrument guerrier par rapport aux objectifs humanitaires. On y reviendra peut-être. En revanche, il existe un relatif consensus sur l'idée que l'instrument guerrier est totalement inadapté pour la lutte contre le terrorisme, et qu'il est même contre-productif. Ce point ressort, notamment, d'une étude publiée dans la revue *Security Studies* en 2015. L'auteur, un chercheur américain nommé Alex Braithwaite, a travaillé sur les attentats perpétrés dans le monde entre 1968 et 2010. Cela l'a conduit à constituer une base de données comprenant 12 862 attentats. Il a également construit un indicateur des interventions militaires à l'étranger par pays. Il est arrivé à une corrélation tout à fait surprenante du point de vue statistique, observant que les États qui interviennent militairement à l'étranger ont soixante fois plus de risques de recevoir un attentat que ceux qui n'interviennent pas.

Pour lutter contre le terrorisme, il convient de s'en tenir aux instruments que je qualifierais de « classiques ». Il convient de souligner, à ce propos, que le « terrorisme » islamiste n'est pas la première occurrence de l'utilisation de la violence à des fins de terreur. Il y en a eu beaucoup dans l'histoire. Ces vagues d'attentats terroristes ont toujours été résolues avec les moyens de police et de renseignement. Ces instruments fonctionnent.

Laure Bardiès : Je serai un peu moins affirmative, tout en étant globalement d'accord sur un certain nombre de points. D'abord, je crois qu'il faut distinguer la question de l'usage des forces armées à l'intérieur du territoire français et à l'extérieur. Il faut aussi distinguer différents types de terrorisme. Le terrorisme est un mode d'action qui peut être employé seul ou non. C'est-à-dire qu'il peut

être couplé avec d'autres modes d'action, comme la guérilla, et il peut aussi, quand des forces irrégulières commencent à se constituer progressivement en groupes qui vont opérer de manière de plus en plus régulière, être couplé à des formes d'actions qui ressemblent aux actions d'armées conventionnelles. Il n'y a donc pas de frontière complètement étanche et systématique entre le mode d'action terroriste, la guérilla et des modes d'action violents qui se rapprochent de ceux des armées conventionnelles. Au Mali, par exemple, quand la France est intervenue en

Il n'y a donc pas de frontière complètement étanche et systématique entre le mode d'action terroriste, la guérilla et des modes d'action violents qui se rapprochent de ceux des armées conventionnelles.

2013, certains groupes terroristes, parce qu'ils affrontaient des forces dépourvues d'arme aérienne, commençaient à s'organiser en colonnes. Ils n'agissaient

pas en petits groupes pour harceler les forces adverses ou attaquer des points jugés stratégiques ou symboliques *via* le terrorisme. Ils commençaient à combattre selon des modes qui ressemblaient à ceux de l'action régulière.

Pour l'instant, sur le territoire français, il s'agit uniquement d'actions terroristes. Mais sur d'autres territoires, comme en Afghanistan, au Mali, en Irak ou en Syrie, le terrorisme est souvent couplé avec d'autres modes d'action. Quand il est employé seul, c'est essentiellement parce que les groupes ont été sérieusement amoindris ou ont été empêchés de croître, de s'emparer de territoires, de s'organiser de façon de plus en plus régulière (ce qui va avec le fait de constituer un proto-État et une armée). Dans des situations de

difficultés et/ou pour des raisons tactiques, des groupes qui suivaient un processus d'organisation militaire progressive ont tendance à se redisperser, utilisant cette fois-ci principalement des modes d'action terroristes.

Quand il s'agit de terrorisme seul, sauf situation qui véritablement tend vers la guerre civile, je suis assez d'accord pour dire que l'emploi des forces armées n'est pas spécialement adapté. Cependant, tout dépend de ce qu'on leur demande de faire. Quand le terrorisme est utilisé comme moyen d'action couplé à la guérilla ou à des formes d'action plus conventionnelles, alors les forces armées sont tout à fait dans leur rôle. Ce qui ne veut pas dire que leur emploi mènera forcément à une issue positive, qu'on aboutira à des résultats significatifs.

Je précise aussi qu'une corrélation n'est pas une causalité. La variation simultanée de deux éléments – intervention à l'extérieur et occurrence du terrorisme chez les États concernés – ne signifie pas que les interventions à l'extérieur soient mécaniquement la cause de l'action terroriste. Veillons donc à ne pas tirer d'une corrélation statistique des conclusions de façon mécanique et dans un sens bien précis : pourquoi serait-ce dans ce sens-là – c'est-à-dire intervention extérieure puis terrorisme – et pas dans l'autre ? Il conviendrait d'approfondir les recherches et de démontrer d'une manière plus précise, à partir éventuellement de la corrélation statistique, le rapport de causalité et surtout le sens de ce rapport de causalité. Par ailleurs, si on se concentre sur l'exemple de l'État islamique, l'organisation s'en prend également localement à des civils. Elle a choisi tout à fait librement de s'en prendre aux Kurdes et aux Yézidis, et il ne semble pas qu'alors, elle réagissait à une quelconque agression de leur part... Il

faut cesser de concevoir l'ennemi comme une figure qui ne ferait que réagir et qui ne serait que le produit de notre propre action. Les membres de l'État islamique ont un projet, des objectifs, une idéologie.

Laure Bardiès n'est pas tout à fait d'accord avec vous Mathias Delori, souhaitez-vous répondre et réagir ?

Mathias Delori : Je pense qu'il y a beaucoup d'accords entre nous : sur la question de la covariation et de la causalité, je suis d'accord. La seule chose qu'on peut dire d'un point de vue statistique, c'est qu'il y a covariation. Mais on peut aussi écouter le discours des acteurs : les groupes qui revendiquent les attentats ne cessent de dire qu'il s'agit de réponses aux interventions armées. Par ailleurs, on peut aussi, dans une optique plus qualitative, regarder les faits et la chronologie. Prenons l'exemple qui parle le plus aux Français : les attentats de Daech. On entend souvent dire – certes de moins en moins – que Daech a attaqué la France en janvier 2015. C'est chronologiquement faux : c'est la France qui a attaqué Daech en rejoignant la coalition internationale emmenée par les États-Unis en septembre 2014. Et je remarque à ce propos que le colonel Goya, un ancien militaire, avait prévenu les lecteurs de son blog (La voie de l'épée), en septembre 2014, sur les risques que présentaient cette intervention. D'une manière plus générale, cet enchaînement chronologique s'observe pour la plupart des grands attentats : le 11 Septembre fait suite aux bombardements au Soudan en 1998, les attentats de Madrid (2004) et Londres (2005), à l'intervention espagnole et britannique en Irak en 2003. Disons que la causalité est tout de même bien établie du point de vue des approches qualitatives.

Laure Bardiès : Je suis à moitié d'accord.

Entretien

Dans les ouvrages de David Thomson, à savoir *Les Français djihadistes* ainsi que *Les Revenants*, ce dernier relate à plusieurs reprises ses entretiens avec des djihadistes français. Dès 2013, ces derniers avaient projeté – sans lien cette fois-ci avec ce qu'on appelle l'État islamique mais avec son ancêtre, l'État islamique en Irak et au Levant – des attentats contre la France. Or, celle-ci n'avait pas encore rejoint la coalition internationale contre l'État islamique. On peut donc discuter la question de la chronologie.

Il est pour nous difficile, techniquement, en tout cas sur le territoire national, de qualifier la situation de guerre. Il n'empêche que les djihadistes qui interviennent sur le territoire national sont eux dans une perspective de guerre, avec un mode d'action adapté à leurs moyens. Une guerre, c'est une interaction. Dire qu'il y a une forme de réciprocité me semble tout à fait justifié. Dire que c'est parce que les États occidentaux sont à tel ou tel moment intervenus que des attentats ont lieu sur leur sol, cela me semble plus incertain. Je suis donc d'accord sur la dimension de la réciprocité, mais pas sur l'idée qu'il y aurait une responsabilité première évidente des États occidentaux.

Je voudrais approfondir la question de la décision du recours au terrorisme. Elle implique que les groupes ou organisations terroristes aient établi le constat d'un conflit dont aucune issue ne serait concevable sans recours à la force, à la violence. Est-ce effectivement parce qu'il y a rupture totale d'un possible dialogue ?

Mathias Delori : Je voudrais d'abord revenir sur la proposition de Laure Bardiès de définir le terrorisme comme une méthode. Je crois que c'est très juste. C'est très important et, à mon avis, cela implique de rejeter l'utilisation

du terme « terroriste » comme substantif. Autrement dit, il n'y a pas de « personne terroriste ». Il n'y a pas d'organisation terroriste. Pendant la seconde guerre mondiale, par exemple, Churchill a décidé de mettre en œuvre une doctrine formulée par un officier italien nommé Giulio Douhet : bombarder des civils afin de provoquer des sentiments de « terreur » et provoquer, ainsi, une « rupture de moral » dans la population. Cela fait-il de Churchill un terroriste ? Non. Il utilisait des méthodes terroristes. Donc, je propose de laisser de côté l'expression (personne) terroriste ou « organisation terroriste » et de s'interroger sur l'utilisation de la méthode terroriste, à savoir l'usage de la violence contre des populations civiles, afin de générer un sentiment de terreur.

Aujourd'hui, Assad tue à peu près dix fois plus de civils que Daech dans le but de terroriser leurs proches et leurs partisans.

On peut dire que cette méthode est devenue, aujourd'hui, l'arme du faible, de celui qui n'a pas les moyens

d'utiliser une bombe dotée d'un système de guidage qui permet de respecter le droit des conflits armés. Pour le dire autrement, les organisations que les gouvernements occidentaux qualifient de « terroristes » feraient peut-être la guerre autrement si elles en avaient les moyens. D'ailleurs, elles le font parfois. On a tendance à qualifier de « terroristes » tous les actes commis par les organisations dites « terroristes ». Ce n'est pas juste. Pensons, par exemple, à l'attentat du Louvre contre un soldat français de l'opération Sentinelle. Les médias ont immédiatement qualifié cette attaque de « terroriste », alors qu'il s'agissait d'une attaque contre un soldat, action fort regrettable mais néanmoins

« normale » en temps de guerre. Restons-en donc à cette conception du terrorisme comme méthode et contextualisons ce phénomène, effectivement, en constatant qu'il s'agit aujourd'hui d'une méthode utilisée par ceux qui n'ont pas les moyens d'en avoir une autre.

Laure Bardiès : Pour cet aspect-là de la discussion, je suis d'accord si l'on s'en tient à une définition technique de la faiblesse. « L'arme du faible », du point de vue militaire, du point de vue des ressources. Mais on peut glisser idéologiquement de la faiblesse du point de vue technique à l'idée du damné de la Terre, du pauvre, du dominé, etc.

Mathias Delori : Je voudrais aussi ajouter un élément. On parle du terrorisme à forte dimension symbolique, c'est-à-dire conforme à la définition qu'en donnait Raymond Aron : une violence relativement faible en volume mais aux effets symboliques très importants. Or, je le mentionnais rapidement tout à l'heure : il existe une autre forme de terrorisme qui renvoie plutôt à la notion de terreur de masse. De nos jours, cette méthode terroriste est maniée par d'autres acteurs, notamment Assad et ce, de manière discrète. C'est d'ailleurs logique : quand on veut tuer un maximum de gens, on n'a pas forcément intérêt à faire comme Daech, c'est-à-dire à poster sur Youtube toutes les horreurs que l'on commet. Aujourd'hui, Assad tue à peu près dix fois plus de civils que Daech dans le but de terroriser leurs proches et leurs partisans. Cependant, il prend bien soin de masquer ces massacres vis-à-vis de l'opinion publique internationale et on comprend pourquoi.

Sur la question de savoir en quoi le contexte stratégique actuel modifie les manières de concevoir le rôle du militaire, quels sont, de votre point de vue, les impératifs à relever pour les États aujourd'hui ? Si l'outil

militaire est inadapté, comme l'affirmait Mathias Delori, dans la lutte contre le terrorisme, voire contreproductif, quelle place pour les militaires aujourd'hui et quels sont les impératifs à relever pour les États ?

Laure Bardiès : Pour les impératifs, je ne vais pas me substituer au pouvoir politique pour dire ce qu'il faudrait faire. Je ne suis pas sûre que l'outil militaire soit inadapté ou inutile. On est face à plusieurs problèmes. Tout d'abord, l'idée que les conflits se résolvent par l'action volontaire. Cela renvoie à des périodes historiques où, en réalité, les conflits étaient tranchés par les armes mais non « résolus », au sens où il y aurait une solution aux problèmes politiques de la même manière qu'il y a des solutions à des problèmes mathématiques. Quand les conflits ont été, si l'on peut dire, « résolus » par les armes et les armées, ils ont en réalité été tranchés grâce à l'identification d'un vainqueur et d'un vaincu. Cela ne signifie pas que le conflit était forcément résolu. Et d'ailleurs, souvent, la manière dont une guerre va se terminer, la première guerre mondiale par exemple, va nourrir un certain nombre de rancœurs. Le conflit va alors se renouveler, et on remettra la décision des armes en jeu dans une nouvelle guerre. Les conflits ont dans l'histoire rarement été « résolus ». Ils ont été tranchés et ce, de manière plus ou moins définitive en fonction des situations.

Tout dépend de l'objectif qu'on poursuit, de la mission qu'on va donner aux forces armées. Par exemple, on peut dire que la mission Sentinelle n'est pas adaptée. On peut discuter de sa plus ou moins grande efficacité. Mais tout dépend, pour discuter de l'efficacité, des objectifs assignés à la mission. En effet, pour évaluer le degré d'efficacité, il faut connaître l'objectif principal. Jusqu'à présent, Sentinelle n'a pas de conséquences négatives majeures et, au pire, cela ne sert pas

Entretien

à grand-chose, cela désorganise un peu nos armées et c'est coûteux. On peut utiliser les armées de manière différente à l'extérieur du territoire national. Adapté ou non, cela dépend des objectifs qu'on se fixe, et des éventuelles autres actions menées en complément de l'usage des forces armées. S'il s'agit de dire que le dispositif Sentinelle n'est pas adapté seul : oui, effectivement. L'usage unique des forces armées ne va pas nous mener bien loin dans ce contexte-là.

Mathias Delori, en quoi la formation et le rôle du militaire sont-ils impactés par le contexte stratégique actuel ?

Mathias Delori : Laure Bardiès remarque que la plupart des guerres contemporaines ne se terminent pas. Je suis d'accord mais ce n'est pas une fatalité. À ce propos, il me semble important de faire une distinction entre les deux grandes conceptions de l'inimitié identifiées par Carl Schmitt, à savoir l'ennemi moral et l'ennemi politique. La première n'a d'autre fin que l'annihilation physique de l'ennemi, ce qui est impossible et génère, par conséquent, des guerres sans fin. La seconde, qui correspond à la conception clausewitzienne de la guerre comme « continuation de la politique par d'autres moyens », permet de penser la fin de la guerre. Elle se termine quand une partie a imposé sa volonté à son adversaire. Elle laisse une place au compromis.

Je voudrais aussi dire un mot sur l'objectif humanitaire souvent mis en avant en même temps que l'argument antiterroriste. Typiquement, quand la France a commencé à bombarder Daech en 2014, il y avait une logique antiterroriste préventive, mais aussi une volonté de sauver les populations locales des horreurs commises par Daech, ceux que j'appellais toute à l'heure les « autres lointain ».

Je crois que l'idée de la guerre humanitaire est, au fond, une belle idée. C'est en tout cas une idée généreuse. Elle pose cependant, en pratique, de multiples problèmes.

Le chercheur israélien Eyal Weizman offre une clef pour comprendre l'intérêt et les limites des guerres « humanitaires ». Weizman laisse de côté les problèmes pratiques bien connus — les motifs cachés (non humanitaires), le deux poids deux mesures (pourquoi contre X et pas contre Y) — pour s'intéresser au raisonnement publiquement mis en avant : le principe du moindre mal. Ce principe repose sur une conception économique de la morale. Il stipule que les situations ou les actions ne sont pas blanches ou noires car le mal peut se mesurer. La notion de guerre humanitaire prend racine dans ce raisonnement. L'idée est la suivante : quand on

Je crois que l'idée de la guerre humanitaire est, au fond, une belle idée. C'est en tout cas une idée généreuse. Elle pose cependant, en pratique, de multiples problèmes.

fait la guerre, on fait du mal (les fameux « dégâts collatéraux »). Cependant, on estime que ce mal est nécessaire pour éviter un mal plus grand : un massacre,

un génocide, etc. Weizman remarque que l'idée est logique mais que cela implique de bien évaluer les deux maux en question, à savoir le mal à éviter et le mal qu'on va faire. Or on a tendance à euphémiser le premier (notamment à travers le langage techno-stratégique sur les « dégâts collatéraux ») et à hyperboliser le second (notamment à travers le thème du génocide). Le cas de la Libye est un excellent exemple.

J'en viens donc à votre question sur la formation des militaires. Dans l'espace national, je pense que les militaires des forces

de sécurité extérieures — Laure Bardiès a raison d'apporter cette précision — font de leur mieux pour prévenir ou arrêter les attentats. Cependant, ils sont moins bien formés à cette tâche que les forces de sécurité intérieure : la gendarmerie et la police. En ce qui concerne leurs actions dans les « opérations extérieures », les militaires font encore une fois de leur mieux. Ce sont des professionnels souvent bien formés. Le problème, c'est l'inadaptation de l'outil. Vous pouvez être le meilleur artisan du monde, si l'outil n'est pas adapté, cela ne produit pas les effets escomptés.

On peut rappeler qu'autour de 30 000 hommes français sont en opération dans l'Hexagone, outre-mer, ou à l'étranger.

Laure Bardiès : Je vais moi aussi répondre à la première remarque pour en venir ensuite à votre question. Il y a une différence entre ennemi moral (ou idéologique) et ennemi politique. Dans nos manières d'appréhender les différentes organisations islamistes combattantes, il y a souvent bien présente cette dimension morale et idéologique. Mais je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'elle est également présente chez elles. Il faut faire attention, quand on envisage notre propre action, notre stratégie et nos objectifs politiques, à ne pas oublier que si nous ne parvenons pas à atteindre les résultats souhaités, ce n'est pas uniquement en raison de nos agissements. Nous ne sommes pas seuls dans l'équation... Il y a aussi un ennemi. Ses objectifs comptent aussi, et il me semble qu'un acteur comme l'État islamique a également une vision, une définition morale et idéologique très vaste de l'ennemi. Ainsi, je suis quand même un peu sceptique sur l'idée de la négociation, dans la mesure où celle-ci ne dépend pas uniquement de nous

et de notre éventuelle volonté de négocier. Elle dépend aussi de l'ennemi, de ce qui serait acceptable ou pas pour nous et pour l'ennemi. Et quand elle serait éventuellement possible avec certains groupes, cela dépend aussi des situations, que ce soit en Syrie, en Irak, en Afghanistan ou dans le Sahel, tous les groupes islamistes combattants ne s'y prêtent pas. L'État islamique, par exemple, me semble être une organisation, par sa définition de l'ennemi, par ses objectifs politico-religieux, avec laquelle on pourrait difficilement négocier autrement que de manière opportuniste, circonscrite dans le temps, uniquement pour permettre une avancée tactique.

En ce qui concerne la formation des militaires, je crois qu'il faut faire une distinction entre le statut militaire et la qualification des individus par le type d'action qu'ils mènent. Par exemple, les gendarmes sont des militaires. Il convient mieux de parler de forces de sécurité intérieure et de forces de sécurité extérieure, des forces de sécurité qui ont pour objectif le maintien de l'ordre interne et des forces de sécurité qui ont pour objectif la défense — même si les situations de guerre civile existent, la frontière peut être brouillée. Concentrons-nous donc sur le type d'action : maintien de l'ordre et défense.

La formation des militaires est diverse. Effectivement, les militaires de l'armée de Terre ne sont pas formés pour le travail d'enquête, de police, mais en réalité ce n'est pas non plus ce qu'on leur demande. Pour cette raison, la critique n'est pas valable, puisque l'État n'a pas confié à l'armée de Terre des missions de police. L'armée patrouille dans les rues — Sentinelle porte bien son nom, c'est une mission de surveillance du territoire. Il ne s'agit ni de guerre ni d'opération de police. Par ailleurs, il faut savoir que les militaires qui participent à l'opération

Entretien

Sentinelle ont des formations spécifiques, déclinées par armée. L'armée de l'Air a un stage qui s'appelle « stage Griffon » de neuf à dix jours, et l'armée de Terre offre ce qu'on appelle une mise en condition finale des personnels qui vont participer à l'opération Sentinelle : une formation spécifique qui insiste sur la maîtrise de l'arme dans un contexte où vous avez la population autour, les règles d'engagement très précises qui prévalent, l'autodéfense, etc.

Mathias Delori : Je crois que l'on peut négocier avec Daech. L'argument selon lequel on ne pourrait pas négocier avec eux, on l'évoquait à propos des talibans à l'époque. Or, aujourd'hui, on négocie avec ces derniers. Pourquoi pas avec Daech ?

Je reconnais que Laure Bardiès présente un argument fort, quand elle souligne une singularité du discours de Daech : cette idée de « djihad global ». Pour reprendre la distinction que je faisais plus haut, cette idée dessine un projet moral par opposition à « politique », un projet qui laisse peu de place à la négociation. Cependant, jusqu'à quel point faut-il prendre ce discours au sérieux ? Personnellement, je pense que ce discours est du même type que celui employé par les néoconservateurs au tournant des années 1990 et 2000, quand ils présentaient la guerre comme le moyen pour établir la démocratie partout dans le monde. Ces djihads libéraux et islamiques sont parfaitement symétriques. À mon avis, ces discours mimétiques possèdent une forte dimension rhétorique. Au fond, je pense que Daech est surtout engagé dans un combat territorial et politique. N'oublions pas d'où vient cette organisation : le renversement, en 2003, du pouvoir sunnite de Saddam Hussein.

Laure Bardiès : Ce n'est pas parce que ça ne s'est pas produit que ça ne se produira

jamais. Il est possible aussi que, à force éventuellement d'échecs et de limites dans leur propre action, ils changent un peu de perspective. Je crois qu'il faut prendre au sérieux cette rhétorique, qui n'est pas, à mon sens, qu'une rhétorique, du djihad global. C'est aussi une idéologie. Se nommer soi-même « État islamique », tout court, dit quand même un certain nombre de choses... Certes, il y a des enjeux territoriaux, locaux, mais pas seulement. Un indice de ce que je disais se trouve dans le fait que l'État islamique n'a pas d'alliés. Il peut y avoir des alliances circonstancielles, mais enfin, ce qui était très frappant dès le début, quand la surprise stratégique s'est manifestée, c'est que très vite ils s'en sont pris à tout le monde. Il n'y a pas eu de recherche d'alliances. Il s'agit d'une logique encore plus radicalisée par rapport à Al-Qaïda. Il me semble qu'il y a une caractéristique à prendre compte, dans une vision un peu politique des choses : à savoir la capacité à nouer des alliances. Quant au fonctionnement interne de l'État islamique, totalitaire, il me paraît également peu propice à la négociation.

Concernant l'engagement dans la carrière militaire, que sait-on des raisons qui prévalent dans la décision de s'engager dans la carrière militaire aujourd'hui, qu'est-ce qui motive les jeunes par opposition aux anciens ? La lutte antiterroriste est-elle un facteur d'engagement militaire ? Sur le service militaire, on a vu la Suède rétablir en 2017 la conscription, pour répondre, d'une part, à la tension croissante dans la région balte et, d'autre part, à la difficulté de recruter des soldats. Retrouve-t-on cette difficulté en France également ? En tout cas, la France débat aussi de la réintroduction du service militaire, lequel service était autrefois exigé de tout jeune homme avant

qu'il ne soit aboli par le président Jacques Chirac en 1997.

Mathias Delori : Je peux répondre sur le volet « guerre aérienne ». J'ai fait une enquête par entretiens avec une quarantaine de pilotes de chasse. Les motivations aéronautiques dominaient : le plaisir personnel de voler, de piloter un engin technologiquement merveilleux, etc. S'y ajoutaient, quand même, des motivations plus politiques, notamment le patriotisme associé à un vrai sens du sacrifice. Les pilotes ne meurent certes plus en opération, mais ils seraient prêts à le faire. Je pense que cela vaut d'ailleurs, d'une manière générale, pour les militaires. On a pu s'en rendre compte avec le sacrifice du gendarme Beltrame lors des attentats de Trèbes et de Carcassonne.

À ce propos, je constate qu'il existe un décalage entre l'*ethos* militaire — qui met en avant cette notion de mourir pour sa patrie, l'humanité ou une cause — et le choix des politiques qui est plutôt d'exposer le moins possible les forces occidentales. Ce point a été analysé par le chercheur Martin Shaw, un collègue britannique, qui a forgé la notion de « nouvelle manière occidentale de faire la guerre » (*new Western way of war*) pour décrire le primat des frappes aériennes dans les guerres occidentales contemporaines, que ce soit avec les drones (Pakistan, Yémen, Somalie, etc.) ou les chasseurs-bombardiers (Kosovo, Libye, Irak/Syrie, etc.). Shaw montre que malgré les prouesses des ingénieurs, des opérateurs de drones et des pilotes, les frappes aériennes tuent structurellement plus de civils que les troupes déployées au sol. Par conséquent, la volonté de préserver les vies des forces occidentales « transfère » mécaniquement les risques vers les populations civiles non occidentales. Cela constitue un problème moral (c'est contraire à l'*ethos* militaire), mais

aussi et surtout politique, dans la mesure où les morts civils génèrent des vocations combattantes. C'est d'ailleurs une clef pour comprendre l'inefficacité des frappes dans la lutte antiterroriste.

Laure Bardiès : Je suis là, compte tenu de la formulation de Mathias Delori, assez d'accord. Les motivations à l'engagement sont d'ordres différents. Il existe des motivations générales, présentes quelle que soit l'époque, quelle que soit la figure de l'ennemi ou de la menace, à savoir la défense de la patrie, de la nation, etc. Et en plus de celles-ci, en fonction des contextes, des motivations plus spécifiques, tout simplement parce que la menace se précise et l'ennemi prend tel ou tel visage particulier. Ce n'est pas en général l'unique raison de l'engagement, mais la matérialisation de la menace, l'existence d'un ennemi concret

À ce propos, je constate qu'il existe un décalage entre l'*ethos* militaire et le choix des politiques qui est plutôt d'exposer le moins possible les forces occidentales.

le favorise sans doute.

Pour le cas français, à partir du moment où des attentats provoquent un nombre de morts assez

important, alors sans doute un certain nombre de jeunes gens s'identifient aux victimes. C'est là une motivation concrète qui ne relève plus de grandes idées, c'est-à-dire défendre un territoire, une population qui, pour celui qui s'engage, est incarnée : ce sont ses enfants, sa femme, ses parents, ses amis, etc. En ce sens, les attentats ont suscité un regain d'intérêt pour la carrière militaire, mais on note des pics de candidatures après les attentats qui ont tendance à se stabiliser puis parfois à diminuer.

Quant au service national, le projet demeure assez flou aujourd'hui. On était parti d'une proposition de campagne qui n'était pas

Entretien

dans le programme du candidat Macron, qui consistait en l'instauration d'un service militaire d'un mois. Après le rapport de cinq administrations en septembre, le projet a été critiqué sous des angles différents. Deux députés, auteurs d'un rapport parlementaire, ont proposé la mise en place d'un parcours citoyen, soit quelque chose d'assez différent. Il s'agit en ce moment d'un projet de service national qui ne serait pas militaire, mais avec une ouverture à la chose militaire, de trois à six mois (la durée n'est pas encore fixée). On en limiterait les coûts, c'est-à-dire qu'il n'exigerait pas d'infrastructures nouvelles pour loger les jeunes Français concernés, et la priorité en serait la cohésion nationale.

Il y a donc un plébiscite des Français pour le service militaire, mais avec une orientation qui est celle du service militaire, tel qu'il s'est finalement étiolé progressivement après la guerre d'Algérie. C'est-à-dire un service militaire qui, compte tenu du contexte, ne mène pas les conscrits à faire la guerre, qui concerne un nombre de plus en plus restreint de conscrits, qui font un temps de service de plus en plus court. Autrement dit, la plupart des Français ont déconnecté le service militaire de sa fonction première qui est de fournir des troupes aux armées. La fonction socio-éducative du service militaire

est passée au premier plan. Aujourd'hui, on n'a pas besoin de gros bataillons dans l'armée française compte tenu du contexte et de la menace, du niveau de technicité des armées, du temps de formation des militaires. En d'autres termes, ce n'est pas tout à fait adapté.

La plupart des Français ont déconnecté le service militaire de sa fonction première qui est de fournir des troupes aux armées.

Par contre, ce que, me semble-t-il, on voit se profiler, c'est sur la base initiale du modèle du service militaire, quelque chose

qui serait une sorte de service civil ou civil-militaire de défense, puisqu'il s'agit d'augmenter la familiarité des jeunes Français avec les questions de défense. De plus, à travers cette idée de cohésion nationale, il s'agirait de limiter les fractures internes de la société sur les plans culturel, idéologique et social, de façon, me semble-t-il, à limiter l'occurrence de l'ennemi de l'intérieur qui se développe sur ces fractures. On s'achemine vers quelque chose de nouveau pour la France, qui serait un service civil, où en tout cas à dominante civile, avec indirectement une fonction de défense par la prévention de la violence terroriste et, éventuellement, de la guerre civile. ☺